

Créez des entreprises et des emplois agriruraux

Autant de situations qui donnent envie d'agir !

- du foncier agricole disponible, mais pas suffisant pour une installation,
- de nouveaux services à développer pour répondre aux besoins des habitants,
- des ressources locales sous-valorisées,
- des porteurs de projet qui veulent créer leur emploi en milieu rural,
- une activité qui, seule, ne permet pas de dégager un revenu...

L'idée !

Combiner des activités agricoles et non agricoles pour créer des emplois viables et des entreprises pérennes en milieu rural

2 types de public

- les agents de développement rural et les autres acteurs locaux : élus, professionnels agricoles, associations...
- ceux qui accompagnent les porteurs de projet : chambres consulaires, centres de formation, banques, associations de gestion...

2 modes d'intervention

- à votre demande : un appui méthodologique pour conduire un projet de développement autour de l'agriruralité ou accompagner un porteur de projet agrirural
- de notre part : des réunions d'information, des formations, des retours d'expériences, la possibilité de recourir à un expert...

1 accompagnement souple et sur mesure

- gratuit,
- défini ensemble et adapté à votre situation,
- individuel ou collectif,
- avec des rencontres et des échanges à distance.

Qu'attendre de cet accompagnement ?

- des références et des exemples
- un coup de pouce pour passer à l'action
- une prise de recul
- des contacts pour avancer sur vos actions
- des outils pour agir : un argumentaire, un guide méthodologique
- des informations sur les financements potentiels

Votre contact :

Charlène Nicolay
04 75 80 16 06
agriruralite@caprural.org